

Sainte-Luce infos

Publication d'information municipale - Numéro spécial

Vendredi 10 avril 2020 #1225



Même confinée, la mairie poursuit son action

Lire p.2

LA PHOTO

Sainte-Luce à l'heure du confinement
p.3

LA QUESTION

Covid 19 : quel soutien
à l'économie locale ?
p.3

L'INFO

Les enfants des soignants
accueillis 7/7
p.3

L'ÉVÉNEMENT

La cellule de crise se réunit
plusieurs fois par semaine
sur Skype



Même confinée, la mairie poursuit son action

Pour répondre à la crise, la mairie a adapté son organisation, avec une cellule de crise et plus de 60 agents municipaux mobilisés.

Depuis le 17 mars, la mairie de Sainte-Luce vit à l'heure du confinement. Les services essentiels sont maintenus et une autre façon de travailler se met en place. "Plusieurs fois par semaine, je pilote en visio-conférence une cellule de crise composée de quelques élus, du directeur général des services et du directeur de la communication, explique le maire Jean-Guy Alix. Cette organisation resserrée permet de prendre des décisions importantes, de les répercuter auprès des services et d'en informer les habitants". Tous les sujets sont traités : le soutien aux personnes fragiles, les permanences état-civil pour les décès, les besoins en informatique des écoliers n'ayant pas de moyens numériques à la maison, l'aide aux acteurs économiques... "L'enjeu est de concilier la réponse aux besoins immédiats et la prévision des scénarios de reprise des activités. Souvent, il faut décider rapidement car nous sommes en situation d'urgence" ajoute le maire. Au quotidien, plus de 60 agents de la mairie travaillent ou télé-travaillent dans le cadre du Plan de Continuité des Activités (PCA), résumé dans un grand tableau actualisé

quotidiennement par le directeur général des services : la police municipale assure des patrouilles sur le terrain, le service des Solidarités maintient le lien avec les personnes fragiles et recense les propositions de bénévolat, le service état-civil prend les appels téléphoniques et s'occupe des obsèques, le service informatique organise un nouveau fonctionnement en télétravail et en visio-conférences, les services techniques assurent les interventions d'urgence, le service communication informe en temps réel via les supports numériques...

Adaptation. Mais il y a aussi des missions moins visibles, qui nécessitent de poursuivre l'activité malgré la période de confinement : les bulletins de paie, les factures, le nettoyage des salles, l'information des familles dans le secteur jeunesse ou la préparation de la saison culturelle... "L'activité est importante et les agents sont très mobilisés, souligne Nicolas Geng, directeur général des services. Beaucoup innove en proposant de nouvelles façons de travailler en tenant compte du confinement. Nous devons également organiser l'action des

services dans le respect des consignes sanitaires". Des initiatives adaptées à la situation sont prises, en résonance avec les directives nationales : accueillir les enfants de soignants dans les écoles, interdire l'accès aux parcs et aires de jeux, soutenir les personnes fragiles (aide aux courses, colis alimentaires...), appeler les entreprises à donner des masques, organiser le marché dans le respect des consignes sanitaires de la Préfecture... L'adaptation est quotidienne, comme la proposition faite par le service éducation de faire don au Secours Populaire des denrées non utilisées dans les restaurants scolaires. Parmi les priorités des derniers jours, "la prévention de violences conjugales et le soutien à l'activité économique". Chaque vendredi, Jean-Guy Alix réunit virtuellement ses adjoints (via Skype) pour les informer des actions de la semaine, une réunion élargie en fin de matinée à l'opposition municipale, afin de "partager sur la situation locale". À l'issue de cette journée, le maire enregistre un message vidéo pour résumer la semaine et annoncer les actions à venir : "plus que jamais, le lien avec les habitants doit être maintenu", conclut-il.

LA PHOTO DE LA SEMAINE

Sainte-Luce à l'heure du confinement

Un silence assourdissant, des rues vides, quelques passants marchant à plusieurs mètres les uns des autres... Le 17 mars à 12h, comme le reste du pays, Sainte-Luce est passé à l'heure d'un confinement qui se prolonge. Tous les lieux qui grouillaient de vie se sont vidés de leur public, chacun respectant le confinement généralisé. Sur cette photo prise samedi 28 mars à 19h, le spectacle est saisissant, à la fois familier et étranger, rassurant et inquiétant. Vivement la fin. Mais surtout d'ici, là, restez chez vous !



LA QUESTION DE LA SEMAINE

Covid-19 : quel soutien à l'économie locale ?

Si la santé est la préoccupation principale, l'impact économique du Coronavirus est dans tous les esprits. Les pouvoirs publics (État, Région, Métropole...) adoptent progressivement un train de mesures. La Ville y ajoute ses initiatives, présentées le 3 avril dans une lettre du maire aux « acteurs économiques et culturels ». Celui-ci va notamment proposer au conseil municipal des mesures financières et fiscales pour la durée de la crise sanitaire : participation de Sainte-Luce au fonds de solidarité de l'État, suspension de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure et du paiement des droits d'occupation de l'espace public. Le maire souhaite également suspendre les loyers et les baux facturés par la commune et va demander à Nantes Métropole que les entreprises soient exonérées de la Contribution Économique Généralisée.

Le courrier complet sur www.sainte-luce-loire.com



Posez-nous vos questions
sur com@sainte-luce-loire.com

L'INFO

Les enfants de soignants accueillis 7/7

Depuis le début de la crise, le Gouvernement a demandé à l'Éducation Nationale d'accueillir les enfants de soignants dans les écoles. La Ville de Sainte-Luce a étendu ce service aux temps périscolaires (matin, midi et soir), le mercredi et les week-ends afin de répondre aux temps de travail de ces métiers spécifiques. Un binôme d'agents volontaires (ATSEM et animateur) accueille les enfants. Environ 12 agents de la mairie se relaient ainsi chaque semaine.

L'IDÉE

Des vidéos pour prendre du recul



Le confinement est une épreuve pour tous. L'humour et le recul sont les bienvenus. C'est le parti-pris d'une sympathique famille lucéenne qui nous adresse chaque dimanche une vidéo chroniquant sa nouvelle vie confinée. Les devoirs, la cuisine, le travail, tout y passe... Merci à Isa, Germain, Louis et Pierre pour ces contributions qui nous donnent le sourire. À voir sur www.sainte-luce-loire.com

LE CHIFFRE

21

colis alimentaires

Depuis le début du confinement, 21 colis alimentaires et des chèques d'accompagnement personnalisés ont été distribués aux personnes qui ne peuvent plus se rendre à l'épicerie solidaire, actuellement fermée. Dans ces colis, les bénéficiaires retrouvent des produits de première nécessité : pâtes, riz, conserves... Les chèques permettent d'acheter des produits frais et d'hygiène. Les colis sont préparés par des agents municipaux et des bénévoles dans le strict respect des directives sanitaires.

INFOS

COVID-19

Solidarité Sainte-Luce

PENDANT LE CONFINEMENT, VOTRE MAIRIE À VOS CÔTÉS

Pour nous contacter

02 40 68 16 00 État civil

02 40 68 16 56 Solidarités (permanence sur rendez-vous
mardi et vendredi matin)

02 40 68 16 66 Services techniques

02 40 68 16 76 Urbanisme

02 40 68 16 41 Éducation jeunesse & sports

06 17 04 37 26 Police municipale

Pour vous informer

Notre site Internet **www.sainte-luce-loire.com**

Pour rester en contact

Notre page **Facebook** 

Notre compte **Twitter** 

Notre compte **Instagram** 

Notre chaîne **Youtube** 

#RestezChezVous

